le 29 août 2025

Monsieur le Maire,

Nos organisations syndicales CFTC et SNT CFE-CGC souhaitent attirer votre attention sur les procédures disciplinaires actuellement engagées à l'encontre de plusieurs policiers municipaux ayant participé à la mobilisation du 21 novembre dernier.

Nous avons été surpris de constater que certains agents se voient reprocher une prétendue effraction dans l'Hôtel de Ville. Or, aucun fait de cette nature n'a été commis. Les accusations formulées ne reflètent pas la réalité, contrairement à ce qui a pu se produire lors d'autres mouvements sociaux par le passé.

Nous notons que la mairie n'a pas engagé de dialogue dans les cinq jours suivant le dépôt du préavis de grève, contribuant à l'escalade des tensions.

De plus, dès que Monsieur l'Adjoint au Maire en charge de la sécurité a demandé aux agents de quitter le balcon, ceux-ci ont obtempéré sans mot dire et une délégation a été reçue par cet élu dans une salle de l'hôtel de ville.

Par ailleurs, il nous semble surprenant d'envisager de fonder d'éventuelles sanctions sur de simples clichés privés, dépourvus de valeur juridique. Une telle démarche risquerait d'alimenter un climat social déjà sensible et de décourager des agents dont l'engagement quotidien pour la sécurité de nos concitoyens mérite d'être reconnu et soutenu.

Nos organisations réaffirment leur soutien total aux agents mobilisés dans cette action.

Conscients des tensions existantes au sein de la direction de la police municipale, et des difficultés déjà liées au régime indemnitaire adopté en fin d'année dernière, nous appelons de nos vœux à une gestion apaisée de cette situation. Le maintien de procédures disciplinaires ne ferait qu'accentuer les divisions et éloigner la possibilité d'un dialogue constructif.

C'est pourquoi nous sollicitons de votre part un geste d'apaisement, par l'annulation des procédures engagées, et la réouverture d'un dialogue serein et respectueux avec les représentants du personnel.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Ensemble CFTC CFE CGC , 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille
ensemblecgccftc@gmail.com 04 91 14 56 80

SECTION CFTC VILLE DE MARSEILLE	SECTION SNT CFE CGC VILLE DE MARSEILLE	
le Président Ludovic BEDROSSIAN	Le Président Daniel VENEZIA	
Le Secrétaire Général Philippe ANGELELLI	La Vice-Présidente Pascale LONGHI	Le Secrétaire Général Michel RICCIO

Copie à
Monsieur Yannick Ohanessian
Monsieur Joël Canicave
Monsieur François Poupard (DGS)
Madame Aude Fournier (DGA Transfo)
Monsieur Matthieu Cordier (DRH)